

L'Écho du Griffon

10

JOURNAL D'INFORMATION
MUNICIPAL QUADRIMESTRIEL
DE CLARENSAC - DÉC. 2023
www.clarensac.fr

CMJ

Les jeunes élus ont participé à un Voyage Citoyen à Paris du 24 au 26 octobre 2023... P11

Notre petit marché

Il y a un peu plus d'un an, en conformité avec les législations et réglementations en vigueur... P15

Ô fil de ma bulle

Depuis avril 2022, l'association « ô fil de ma bulle » a amené 66 femmes sur le bateau... P22



Clarensac
EN VAUNAGE

INVITATION AUX VŒUX DU MAIRE

Chères Clarensacoises, Chers Clarensacois,

Nous avons le plaisir de vous inviter
à la présentation des vœux
de Monsieur le Maire,

Dimanche **14 janvier**, à 11h,
à la cantine de l'école élémentaire.

- Directeur de publication :
Patrick Gervais
- Rédacteur en chef :
Julien Pacioni
- Rédaction :
Patrick Gervais,
Michel Hamard, Séverine Boisset,
Olivier Chapel, Viviane Bonami,
André Olivé, Rose-Marie Krawczyk,
Jean Comtat, Luc Ponsy
- Conception :
PepperWeb (Clarensac)
www.pepper-web.com
- Impression :
Une Comm'Unik by RV PRINT (Caveirac)
Tel : 09 52 72 59 43
- Tiré à 1850 exemplaires



L'Écho du Griffon

Suivez toute l'actualité de votre commune sur :
www.clarensac.fr



PROCHAINE PARUTION

La prochaine parution
du Journal est prévue en mars.
Associations, faites-nous parvenir
vos textes et informations
le 15 février au plus tard
(lechodugriffe@mairie-clarensac.fr).

SOMMAIRE

03 Le mot du Maire

04 Vie municipale

- Le mot des adjoints...
- Le mot de l'opposition...
- Les infos municipales...

18 Notre village

- Le mot des assos...
- Le courrier des Lecteurs...

24 Numéros Utiles



Photos & éléments graphiques : Mairie de Clarensac, Julien Pacioni, Associations, Freeplik, Pxabay



Le mot du Maire



Mesdames et Messieurs, chers Clarensacois,

De nombreuses villes, face à la crise énergétique et l'inflation, ont massivement augmenté la taxe foncière pour parvenir à boucler le budget communal. Et ce, en plus de l'augmentation mécanique votée par le Parlement, à l'initiative du Gouvernement, avec une revalorisation des bases de la taxe foncière à hauteur de 7,1%. Comme l'a rappelé récemment le Président de la République, des villes ont fait le choix de ne pas augmenter leur impôt en plus de cette revalorisation imposée par l'État, Clarensac en fait partie.

Oui, Clarensac n'a pas augmenté son taux communal !

Il faut ainsi mesurer les efforts faits par notre commune pour compenser une hausse des dépenses liées à la crise (énergies, inflation, revalorisation indices des fonctionnaires) sans augmenter les impôts. Ce maintien du gel des impôts, que nous avons souhaité dès 2020, permet de préserver le pouvoir d'achat des familles clarensacoises en période inflationniste tout en équilibrant notre budget par une stricte maîtrise des dépenses.

Nous espérons pouvoir maintenir ce gel des impôts locaux aussi longtemps que possible si la crise reflue et redonne de l'oxygène aux budgets communaux.

Notre commune bouge, change et s'adapte aux enjeux de notre époque. Et elle le fait avec ses habitants, à l'image de l'aménagement des voiries, réalisé en concertation avec la population. Des habitants impliqués dans la vie locale, notamment associative comme l'a montré le succès du forum des associations. Des habitants également au rendez-vous de chaque grand événement (Fête votive, Concerts, journée de solidarité au CEC, Octobre rose, vide grenier...). L'âme Clarensacoise se nourrit des grandes perspectives pour la commune et de ces moments de partage.

Dans ce Journal, nous vous parlerons également de la rentrée scolaire avec l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école maternelle. Cela a été permis grâce au dynamisme démographique de notre population, conséquence, à la fois, de la livraison des programmes liés au logement social et du renouvellement des familles des logements existants.

Nous vivons une époque où la rotation du personnel est importante tant dans le secteur privé que public. Comme de nombreuses autres collectivités, nous connaissons quelques départs. Nos agents ont retrouvé des postes là où justement des départs avaient aussi été enregistrés. Le personnel bouge et c'est tant mieux pour la carrière de chacun.

Cette fin d'année est par ailleurs particulièrement riche en grands projets. La rénovation de la traversée du village par les routes départementales a débuté. Ce chantier est prévu sur plusieurs années. Cet aménagement est le fruit d'une politique volontariste menée par l'équipe municipale en faveur des « déplacements doux ». Attentive à l'embellissement du village et la valorisation de son patrimoine communal, la commune désire aménager de façon cohérente, qualitative et durable de cette voirie sur une linéaire d'environ 1600 ml. L'aménagement de ces rues va permettre aux habitants de la commune d'accéder plus facilement et en toute sécurité à l'espace public qui se trouve en centre de village (Mairie, bâtiments communaux, école, crèches, commerces...). L'aménagement énoncé vise également à renforcer une cohérence urbanistique avec le reste de la commune, une mise en valeur patrimoniale du site et une intégration optimale dans son environnement.

Les fêtes de fin d'année arrivent avec son lot de festivité et de bons moments. Je vous souhaite, au nom de la commune qu'elles se déroulent dans le calme, la paix et la sérénité.

Bonne lecture de ce bulletin municipal et à très vite sur le terrain !

Avec mon dévouement,
Patrick Gervais

Nouvelles perspectives

Le dernier « écho du griffe » vous présentait un bilan à mi-mandat des actions et réalisations de notre équipe municipale. Celui-ci se veut plus prospectif et faire le point des actions qu'il faudrait mener dans le reste de ce mandat dans le prolongement des propositions du programme pour lequel vous nous avez accordé votre confiance.

Tout programme électoral est très ambitieux, il veut organiser la vie communale pendant les 6 années qui suivent. Malheureusement l'avenir ne nous appartient pas et, souvent, respecter ses promesses demande des adaptations et parfois des renoncements, notre actualité de ces dernières années en est une excellente illustration.

Un virus mortel le COVID 19 entraînant un confinement strict qui empêcha tout développement serein de notre programme, une guerre en Ukraine responsable d'un surenchérissement de l'énergie et une inflation concomitante telle qu'oubliée depuis des années, ont bouleversé notre budget tant en investissement qu'en fonctionnement par des hausses de prix excessives. Pourtant nos propositions initiales ont pu, vaille que vaille, être traduites en actions. Le grand chantier du PLU en panne depuis 2012 a été validé en novembre 2021, le chantier lancé pour la voirie des DERONS a été mené à son terme, ceux de la rue des BLEUETS et du chemin de font de ROUVE sont réceptionnés, la crèche est opérationnelle, le griffe est même restauré... pour ne retenir que les plus marquants. A côté et sur un plan non matériel, les

écoles ont obtenu une écoute attentive des élus en charge du secteur et des moyens pour assurer un accueil de qualité pendant le temps scolaire et en dehors. Les associations n'ont pas été oubliées, ni les sportifs ni les animateurs de la vie culturelle de Clarensac qui commence à se manifester. Certes plus et mieux pourraient toujours être fait.

Mais, aujourd'hui, sous les contraintes évoquées qui persistent, la poursuite des actions, et à ce rythme, semble difficile. Les besoins accrus d'une population grandissante dans un village aux ressources financières très limitées ne pourra se faire sur les « bases » définies à une autre époque, d'autant plus que la décision de ne pas accroître les impôts (ceux demandés par la commune car ceux prélevés par l'Etat sont actualisés chaque année) n'est pas remise en question.

Les grands travaux ne seront pas stoppés, nous menons des études pour rénover la route de Nîmes jusqu'à la place du village et nous nous soucions des autres chantiers afin de rechercher les subventions les meilleures, mais nous devons « changer notre fusil d'épaule » en continuant notre activité dans une voie utile à tous et sans engager des financements dont ne disposons plus à la hauteur souhaitée. C'est le second volet de notre programme sur le développement de la concertation générale dans nos quartiers, leurs aménagements ponctuels, leur qualité de vie... donc aller vers le mieux-vivre ensemble, la convivialité.

Déjà des orientations en ce sens ont été dégagées, c'est la mise en place du comité d'environnement qui implique des habitants et dont le rôle est de réfléchir à des propositions pour la commission cadre de vie et son adjoint, c'est le lancement récent du plan de végétalisation qui permet aux habitants d'investir les petits espaces publics proches de leur habitation pour planter et fleurir à leur guise. De nombreuses propositions d'animation et de spectacles ont déjà été présentées et soutenues par la commission culturelle et son adjointe.

Le club taurin vient de renaître pour assurer la pérennité des traditions de la bouvine en Languedoc. Le club de aînés « la font de Bonnet » ne demande qu'à rassembler le maximum de personnes retraités ou proches de l'être pour vivre dans la convivialité dans ses activités nombreuses et ses voyages d'agrément.

Et les associations savent qu'elles peuvent compter sur les aides municipales en moyens techniques et matériels.

Voici un faible aspect des possibilités offertes, reste à vous de vous investir pour faire mieux vivre notre village et bénéficier par là-même de son magnifique cadre de vie. Vos élus sont disposés à mettre en œuvre les moyens disponibles, ils ont des idées, ils travaillent pour la collectivité mais, seuls, leur bonne volonté ne suffira jamais pour satisfaire le plus grand nombre de nos concitoyens.

Retrouvez
vos commerçants,
associations et
professionnels de santé
sur notre site internet !
www.clarensac.fr

ASSOCIATIONS



COMMERCES



SANTÉ



Le mot des adjoints



OLIVIER CHAPEL
FINANCES

REGARD SUR NOS FINANCES DANS LE CONTEXTE ACTUEL

Avec l'accroissement des taux des prêts bancaires à 4% aujourd'hui et annoncé à plus de 5% en 2024, on ne peut que se féliciter d'avoir renégocié, en 2022, nos emprunts pour l'école primaire Marie Pape Carpentier, le bâtiment des ateliers ou les diverses grandes voiries, route de saint Côme, chemin de saint Gilles ...

La renégociation passait par une pénalité, inscrite au contrat, destinée à compenser les pertes de la banque dans la transaction. Son montant était rebutant et l'opération ne s'était pas faite antérieurement.

Après des recherches auprès de plusieurs autres banques, toutes infructueuses, un accord se fit avec notre banque sur un regroupement des prêts et un taux fixe de 1,5% avec une pénalité de 980 000 € répartis sur une durée du prêt allongée de deux années pour l'amortir. C'est là une somme conséquente qui aurait pu nous rebuter alors, la décision fut difficile à prendre d'accepter mais elle présentait aussi l'avantage de donner une vision définitive sur nos finances et le remboursement de la dette. On ne peut, aujourd'hui que se féliciter de ce choix difficile qui se révèle très judicieux et déjà payant malgré la pénalité.

À PROPOS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE...

Clarensac dispose d'une centrale au sol, mise en service le 10 septembre

2014, route de Parignargues sur un terrain de 6 670 m². Depuis le début de l'année, sous l'impulsion de Monsieur le Maire, nous nous sommes focalisés sur la recherche de nouvelles sources d'énergies renouvelables. Nous avons constitué une grille de 9 entreprises avec lesquelles nous étudions les solutions proposées.

Sur l'ensemble des énergies renouvelables, l'éolien rencontre actuellement une large opposition de la population et les énergies telles que la géothermie et la biomasse sont peu envisageables. Nous nous sommes intéressés aux panneaux photovoltaïques au sol, en toiture ou sur ombrières avec des formules à la vente ou en auto consommation. A ce jour, nous disposons de 4 propositions cohérentes que nous pourrions mettre en œuvre dans les années à venir : 2 propositions de centrales photovoltaïques au sol et deux centrales sur ombrières.

Des opérateurs nous ont déjà contactés et retiennent notre attention. L'un d'eux nous propose des centrales sur ombrière à partir du terrain stabilisé, à côté de l'école primaire. Un autre construit une structure originale en forme d'amphithéâtre multi activités qui pourrait accueillir des spectacles, des expositions, des jeux, des marchés...

Nous disposons également de bâtiments communaux dont la conception permet l'installation de panneaux photovoltaïques pour la revente du courant.

SURPRISE SUR LA COTISATION FONCIÈRE BÂTIE

La cotisation sur le foncier bâti résulte de l'application du taux, voté par les communes, de la taxe foncière sur les propriétaires d'habitation. Vers la fin de l'été, les médias se sont faits l'écho des maires des grandes villes : Bordeaux, Nantes, Grenoble... qui déclaraient ne pouvoir équilibrer leur prochain budget qu'à l'aide d'une très forte augmentation de la taxe foncière en raison de

l'inflation des prix de l'énergie et des matières premières.

La situation était, heureusement, différente à Clarensac où, malgré l'inflation, une gestion serrée des finances communales permettait de maintenir le taux de la taxe foncière au niveau de celui des années précédentes. Ceux d'entre vous qui consultent les impositions reçues constateront qu'il est de 54,65% depuis 2020.

Après la suppression de la taxe d'habitation communale, le Gouvernement s'est engagé à compenser intégralement le manque induit de ressources des communes en leur transférant la taxe foncière antérieurement versée au département ainsi 24,65% du Gard ont rejoint les 30% votés à Clarensac depuis 2020 faisant donc les 54,65% de votre imposition. Le complément nécessaire à la compensation totale de la TH était versé directement par le Trésor Public.

Ainsi en 2021, 2022 et 2023 le taux est resté à 54,65%, pourtant votre surprise est grande de constater cette année une augmentation significative de la cotisation due. La commune n'est en rien à l'origine de ce montant, le taux est resté à 54,65%. L'examen de l'avis d'impôt en donne l'explication. L'augmentation générale décidée par le gouvernement est finalement de 7.1 % pour l'ensemble des contribuables. Qu'en sera-t-il d'un éventuel changement dans le calcul, par l'état, des taxes foncières ?





MICHEL HAMARD
CADRE DE VIE - URBANISME
ENVIRONNEMENT - SÉCURITÉ

CADRE DE VIE - URBANISME

Dans le but d'améliorer notre quotidien, il était nécessaire d'améliorer la voirie pour la traversée du village. Inscrite dans notre programme, cette opération, de grande ampleur, a nécessité de nombreuses études en partenariat avec le département, Nîmes métropole pour ce qui concerne l'assainissement et la récupération des eaux pluviales, le SMEG et la société CAP INGE maître d'œuvre du projet.

Ce projet n'est pas le seul objectif en termes de voiries. D'autres routes, boulevards et rues sont également dégradées et devront faire l'objet de réfection. Le choix a été fait de privilégier, en priorité, la traversée de notre commune. Ces routes sont départementales : route de Langlade, route de Nîmes et Grand rue.

Quels étaient les objectifs :

- Favoriser les déplacements doux pour sécuriser piétons, vélos, PMR, poussettes,
- Respecter l'environnement par l'enfouissement des réseaux secs,
- Assurer un meilleur confort de conduite et une meilleure sécurité,
- Améliorer le stationnement par la réfection du parking près de l'école maternelle, la crèche, la bibliothèque et la police municipale : création de 52 places dont 2 PMR, 2 places de recharge rapide et un parc à vélos.

Une première réunion s'était tenue avec les commerçants le 23 mai 2023 et deux autres réunions publiques se sont déroulées avec les riverains directement concernés de la route de Nîmes puis avec les habitants (5 et 19 octobre 2023). Ces réunions ont suscité de nombreux échanges et permettent la prise en compte d'avis et de remarques de nos concitoyens.

Ces travaux auront un impact fort sur



notre quotidien pendant de longues semaines. Les difficultés de déplacement pendant ces travaux seront au cœur de nos préoccupations pour faciliter l'accès à l'école maternelle, la crèche, la police et aux riverains. Tout sera fait pour minimiser les désagréments et nous comptons sur la compréhension des riverains et des habitants.

Pour mémoire :

- 1ère phase
 - Novembre 2023 / décembre 2024 : Réfection carrefour RD14/RD1 Route de Nîmes au restaurant ROUKINOU (ex UNAVITA).
- 2ème phase
 - 2025 : Réfection centre du village jusqu'aux feux de la route de saint Come.
 - 2026/2027 : Route de Langlade et/ou Grand rue.

D'autres voiries sont identifiées « dégradées » comme le boulevard des Coursières, le boulevard du jeu de boules et du portail bas. Le choix des travaux et leur cadencement dépendront des capacités financières de la commune. Pour 2025 concernant le centre du village, des réunions publiques seront organisées ultérieurement.

Pour notre cadre de vie, rappelons les réalisations de 2023 :

- Réfection du chemin du fond du

ROUVE - Réfection de la voirie de la DOUGUE inférieure - Réfection de 4 chemins communaux

- Ouverture du centre social - Ouverture du local de distribution de l'aide alimentaire,
- Création d'un local pour les jeunes
- Réfection de la salle de l'ex petite cantine appelée dorénavant salle des « chasselas », permettant de disposer d'une nouvelle salle pour les activités de nos associations,
- Mise en place de la climatisation aux écoles.

D'autres réalisations sont en cours d'achèvement, d'études et de faisabilité :

- L'agrandissement des vestiaires du football,
- Les études pour la transition énergétique : panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux ; Installation d'ombrières sur le terrain stabilisé, le boudrome et les parkings des écoles,
- L'étude sur la rénovation de la mairie : accessibilité, confidentialité, environnement de travail de nos agents, réfection des sanitaires etc.

Point de situation sur le logement social :

La résidence Marie Curie a permis l'installation de 20 familles (T4). La résidence « Un toit pour tous » chemin

de saint Roman est en cours d'achèvement pour 9 logements, 6 logements seront réalisés pour l'été 2024. Le projet NAVARES et ses 40 logements reste une « verrue » au cœur de notre village en termes de travaux. L'aménageur a multiplié les reports de fin de chantier malgré nos sollicitations et celles du bailleur Habitat du Gard. Une date mi 2024 est avancée sans aucune certitude...

La commune comptera, au 1 janvier 2024, 151 logements aidés. Selon les directives de l'état, nous devrions en avoir 455. En conséquence, la commune paie une pénalité chaque année (51 000 € en 2023).

Concernant les demandes de travaux (Permis de construire et autres), nous constatons encore des constructions sans aucune autorisation ou non conformes. Il est rappelé que le bureau urbanisme reçoit les administrés (es) chaque mercredi sur RDV. Ce contact permet de vérifier la réglementation vis-à-vis d'un projet, évitant ainsi des procédures de rejet ou des modifications retardant la décision. Par ailleurs, il faut, en fin de chantier, demander une attestation d'achèvement et de conformité des travaux (DAACT).

Les contrôles sont effectués par des agents de la police municipale agréés dans le cadre d'une procédure. Ces contrôles peuvent aussi intervenir en cours de chantier après contact avec les propriétaires.

ENVIRONNEMENT

Le projet global décrit ci-dessus a pris en compte l'aspect environnemental en revégétalisant les voiries rénovées, en désimperméabilisant le futur parc de stationnement et en enfouissant les réseaux secs.

Le projet a limité au maximum d'impacter nos platanes. Seuls, 2 platanes font l'objet d'une demande d'abattage car l'un obstrue la totalité du trottoir et l'autre empêche toute visibilité avec un risque d'insécurité important. D'autres arbres seront plantés en compensation.

Nota : le permis de végétaliser, voté en conseil municipal, qui permet de planter un petit espace public devant son habitation, attend les demandes en mairie pour examen des projets...

A propos de nos amis les chiens...

L'environnement, c'est aussi une af-

faire de civilité...

Dans notre dernier « écho du griffe » nous évoquions le manque possible de sacs pour ramasser les « besoins » des chiens dans nos dispositifs placés dans les quartiers. Nous vous demandions d'appeler alors en mairie pour que les services rechargent le dérouleur de sacs, en urgence. Dans une commune urbanisée et aussi importante que l'est Clarensac, maintenir propre un parcours définissant un territoire pour les chiens est une réelle obligation de santé publique, la commune s'y emploie totalement, encore faut-il que le respect des lieux soit maximum, nos lecteurs l'ont bien compris et les quelques retours à notre article l'ont confirmé.

Mais, de façon étonnante, ce « débat » a incité quelques « promeneurs », des habitants, qui accompagnent leur animal sur nos trottoirs et nos chemins ruraux, à faire état d'une difficulté qui dérange fortement leur tranquillité. Ils ont saisi l'occasion de notre article pour faire connaître leur crainte pour leur petit chien, quand ils rencontrent un autre clarensacois accompagné d'un animal de plus fort gabarit. C'est surtout le cas dans les chemins ruraux où les maîtres laissent grande liberté à leur animal pour se détendre. Les rencontres se passent souvent très bien, les chiens se flairent et s'amusent mais ce n'est pas toujours le cas et personne ne sait comment les animaux vont réagir. Certaines dames déclarent avoir modifié leur parcours de promenade dans la crainte de mauvaise rencontre... animale.

Il serait malvenu pour le maire de « légiférer » sur un tel sujet, la plus grande liberté doit être laissée à nos concitoyens dans leur choix de vie et de déplacement, il peut cependant rappeler à tous que Clarensac est devenue une petite ville avec ses avantages et ses inconvénients et que notre convivialité bien réelle passe par des contraintes et des concessions réciproques.

En l'occurrence pour le sujet qui nous occupe, ne serait-il pas possible que les possesseurs des gros chiens dont les autres promeneurs ont peur, retiennent leur animal sur nos chemins ruraux, à l'aide d'une longue laisse à l'approche d'un autre « couple ». La rencontre n'en serait que plus intéressante avec des échanges amicaux sur le temps, la race des chiens, la végétation, le dérèglement climatique, la liste est longue des sujets à aborder

et, pourquoi pas, en créant là une nouvelle et belle amitié.

SÉCURITÉ

Le 1er adjoint et la police municipale ont participé, en septembre, à une réunion organisée par le commandement de la gendarmerie. Elle a permis de faire un point de situation sur la sécurité. Les chiffres ne montrent pas d'augmentation de la délinquance et des incivilités dans la commune de Clarensac. Il est constaté que le fait d'éteindre l'éclairage public la nuit n'a pas d'incidence sur les cambriolages ou l'insécurité. Il existe, toutefois, des « séries » sur des actes délictueux comme le vol de pots catalytiques par des malfaiteurs que la gendarmerie a réussi à appréhender en 2023.

Nous avons des citoyens (nes) qui font partie du dispositif « participation citoyenne ». La gendarmerie souhaite donner un second souffle à ce dispositif pour aider à combattre la délinquance.

On constate toujours des incivilités récurrentes au sein du village : poubelles laissées toute la semaine et renversées par les chiens et chats...des sacs de poubelles jetées sur la voie publique...des dépôts sauvages en garrigue...des poteaux de signalisation ou candélabres détériorés ou renversés qui ont coûté à la commune près de 16 000 € de frais de réparation ou remplacement. Nos policiers municipaux ont été missionnés pour constater, voire sanctionner, tout débordement.

AIDEZ-NOUS à garder un village où il fait bon vivre ! C'est l'affaire de tous ! Nos services techniques ne peuvent, à eux seuls, faire face à toutes ces incivilités.

Par ailleurs, nous devons déplorer le comportement de certains(es) conducteurs(trices) en totale contradiction avec le code de la route ou qui ne semblent pas comprendre l'impérieuse nécessité de rouler à 50 km/h à l'entrée du village et à 30 km/h dans le centre du village. La pose de ralentisseurs demandés par des riverains dans leurs rues ne sauraient être l'unique solution.

La police municipale dispose d'un radar. Le maire et son adjoint leur demande dorénavant de sanctionner toutes les infractions liées à ces comportements.



ANDRÉ OLIVÉ
VOIRIE ET TRAVAUX

VOIRIES

• Le Chemin : le Font du Rouve refait à neuf

Après quelques mois de travaux, et comme nous vous l'avions annoncé sur l'Echo du Griffon du mois de février, ce chemin est en voie d'achèvement. La végétalisation des parterres interviendra à partir du mois de novembre. Le parking du lotissement du Carraou et l'Impasse des Dahlias ont été eux aussi pris en compte dans cette réfection après rétrocession des sols à la commune par les co-propriétaires (qu'ils en soient remerciés). Le parking a été totalement désimperméabilisé pour favoriser l'absorption des eaux pluviales et diminuer les ruissellements.

Les écoliers peuvent dorénavant se rendre au collège et à l'école primaire en toute sécurité car ce chemin a été réalisé en privilégiant un trottoir pour leurs déplacements, trottoir qui était aussi très attendu par les personnes à mobilité réduite et les mamans avec les poussettes.

Dans cette réalisation, pour privilégier le confort visuel et le cadre de vie des utilisateurs, nous avons dissimulé tous les réseaux secs (fibre, éclairage, électricité) augmenté la capacité d'absorption du réseau d'eaux pluviales, mis en place les espaces végétalisés et changé l'éclairage au sodium par un éclairage plus vertueux. Il en résulte un projet qui semble avoir été adopté par les riverains. Plusieurs rencontres ont été nécessaires pour présenter notre projet et convaincre les réticents mais cela a permis de trouver des solutions aux divers problèmes ou aux incompréhensions.

Des remarques et des questionnements ont été soulevés sur le tracé du trottoir qui n'est pas parfaitement horizontal, loin s'en faut. Nous avons dû prendre en compte les différents dénivelés du sol naturel existant et renforcer certains anciens murs de clôture qui auraient pu être fragilisés lors des travaux de mise à niveau, mais sachez que tous ces dénivelés prennent en compte les obligations légales pour le déplacement des personnes à mobilité réduite.

L'ensemble des travaux et prestations conduit à un coût total de 925 000 €. Des demandes de subventions ont été recherchées pour minimiser le coût pour la commune. Il nous reste maintenant à espérer que les utilisateurs de cette nouvelle voie respectent la vitesse et les consignes de sécurité pour

favoriser le mieux-vivre ensemble.

• Quatre Chemins ruraux remis en état

La remise en état des Chemins de la Carrière Vieille, de la Brune, du Moulon et de Cante Perdrix a été réalisée fin juin par la société Eiffage, pour un coût de 94 000 €. Ces 4 chemins ruraux étaient vieillissants et les pluies centennales du 14 septembre 2021 avaient fortement accentué leur dégradation. Pour prévenir les dégâts lors de nouvelles pluies nous avons privilégié la mise en place de caniveaux(cunettes) évitant la stagnation des eaux de pluie et favorisant l'évacuation de ces eaux. Elles participent aussi à ce que les véhicules limitent leur vitesse que nous avons fixée à 30 Km/h sur cette voie et qui est interdite aux véhicules dont le poids total est supérieur à 3,5T. Nous espérons que les usagers de ce chemin respecteront ce lieu de promenade parcouru par de nombreux Clarensacois

• Eclairage Public

En début d'année nous avons pris la décision de l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h30 pour réduire la facture énergétique et de favoriser l'environnement et la biodiversité. Pour accentuer cette réduction, nous avons décidé d'accélérer l'échange de lampadaires en passant de 20 lampadaires par an à 80 pour cette année. Ces points lumineux étaient équipés de lampes au sodium d'une puissance de



Le Font du Rouve - Avant



Le Font du Rouve - Après



Chemin rural - Avant



Chemin rural - Après

100 ou 150 watts qui sont remplacées par des lampes LED (20/30 W).

Ces investissements et les travaux effectués permettent de réduire considérablement la consommation énergétique et d'éviter nombre de dépannages du fait de la vétusté de certains points lumineux.

Le Chemin de Saint Gilles, la Rue des Arènes, la Grand Rue, le bas de la Circu-

lade ont été les axes privilégiés. Cette anticipation n'empêchera pas, lors des travaux de réfection de voiries, de changer en totalité l'éclairage public par un éclairage encore plus vertueux. C'est le cas pour le Chemin de Font de Rouve et ce sera le cas lors de la rénovation de la voirie pour la traversée du village.

• Travaux Chemin des Homèdes Chemin de Calvisson

Depuis début octobre, Nîmes mé-

tropole effectue des travaux sur réseau d'eaux usées en prévision de la construction de la nouvelle station d'épuration qui se situera sur la commune de saint Dionisy.

Ces travaux bien que perturbants sont nécessaires et devraient durer quelques mois. Notre commune va, elle aussi, être touchée par un renouvellement du réseau avec des travaux qui se situeront sur la partie sud de la commune.



ROSE-MARIE KRAWCZYK
CULTURE ET TRADITIONS

AFFLUENCE AU FORUM DES ASSOCIATIONS

Cette année encore le forum des associations a réuni près de 30 associations sous un soleil éclatant et chaud (trop même) le dimanche 3 septembre près des ateliers municipaux. Les clarensacois étaient au rendez-vous et plus nombreux que l'an passé. Par ce forum l'occasion est donnée à chacun de découvrir la vie de nos très nom-

breuses associations et dans tous les domaines : de la musique au sport en passant par un grand choix d'activités de loisirs ou d'enrichissement personnel. Des contacts ont été pris, des inscriptions faites qui récompensent amplement tous les bénévoles pour leur investissement dans l'organisation de ce forum.

La mairie tenait aussi un stand pour informer des réalisations, des travaux en cours et même présenter des esquisses de réalisations envisagées qui pourraient être mis à l'étude afin de recueillir des opinions ou des idées. Par cette forme de communication, vos élus ont voulu compléter ponctuellement et plus largement les rencontres en salle, plus formelles, qui détaillent les opérations en cours, leur chiffrage, indiquent les contraintes et donnent la planification des travaux. Un pot de l'amitié, animé, rassembla

tous les intervenants encore présents pour clore cette manifestation dans l'attente de la prochaine.

NOS TRADITIONS : BOUVINE ET COURSES CAMARGUAISES

(article de Jean Comtat,
conseiller municipal)

Pour saluer la renaissance du club taurin clarensacois : « L'ESCAPAÏRE » l'écho du Griffon a exploré les origines des courses taurines qui sont à la base de nos manifestations festives autour du « biou » : la BOUVINE.

Quelle peut bien être, en effet, l'opinion du touriste qui visite notre OCCITANIE dans son Languedoc des départements du Gard et de l'Hérault en voyant ces grandes banderoles barrant les rues et prévenant « attention lâcher de taureaux dans les rues » ? Et d'autant plus qu'il a pu voir des indications

orientant vers des arènes. Il connaît par la télévision la corrida dans des arènes et le combat du toréro (toréador). Fait-il une relation avec la banderole aperçue ? Pense-t-il que les taureaux des corridas de la télé sont laissés libres dans les rues avant d'entrer dans l'arène ? Mille questions peuvent le tourmenter, lui qui ne connaît que le lâcher des marathoniens ou celui des cyclistes des critériums dans ses rues et qui n'est qu'un admirateur de chars fleuris et des reines de corso de sa fête de village, quelle opinion a-t-il de nos « amusements » ?

Il est difficile de lui dire la différence fondamentale entre la corrida d'origine espagnole et la « bouvine » de nos traditions locales. Certes toutes deux impliquent la présence des taureaux, cela pourrait expliquer l'introduction récente de la corrida espagnole auprès des occitans amateurs de spectacles taurins depuis toujours. Noël DANIELE dans un ouvrage « chroniques taurines marsillarguaises » cite une course de taureaux, en Janvier 1712, offerte aux habitants de Marsillargues par leur seigneur de NOGARET pour célébrer la naissance du comte de Calvisson son fils aîné. Un tel choix amène cet auteur à en tirer la conclusion que les « courses de taureaux étaient déjà bien implantées dans le village puisqu'elles sont choisies pour célébrer une auguste naissance ». C'est la présence de marais et de terres peu propices à l'agriculture qui

s'étendent de la Vaunage à la mer entre Vistre et Vidourle qui a entraîné l'élevage en semi-liberté de ces petits taureaux caractéristiques. Une semi-liberté qui a nécessité l'utilisation du cheval, le camarguais blanc, pour la surveillance des troupeaux et leurs transferts entre prés, à pied sec et rapidement. Les pratiques et les techniques des déplacements ne pouvaient que se développer dans des « confrontations » entre « gardians ». Et une taumachie « la bouvine » ne pouvait qu'en découler lors des fêtes de village où les gardians fiers de leur métier en montraient les risques par des acrobaties, une grande virtuosité, et, sans doute, voulaient affirmer une grande virilité.

C'est au centre du village, parfois dans l'enceinte des remparts, sur une surface « le PLAN » que se déroulait la course. Des barrières, des charrettes, des tonneaux protégeaient les spectateurs tant bien que mal, d'autres étaient assis en hauteur sur les « théâtres ». Avec le temps ces installations provisoires firent place aux arènes que nous connaissons.

Les taureaux étaient conduits du pâturage vers le plan par les gardians à cheval, c'est l'origine de « l'ABRIVADO » où 4 à 6 cavaliers encadrent, aujourd'hui, un taureau dans les rues du village, à vive allure, en permettant à de nombreux jeunes gens « les atrapaires » de montrer leur courage en

essayant de retenir la bête, accrochés à la queue du taureau ou, mieux, le maintenant par les cornes pour l'écartier des cavaliers.

« L'ENCIERRO », en soirée, voit un taureau lâché dans un périmètre protégé du village, un taureau qui charge tous les intrus de son territoire qui viennent le narguer et qui vont vite se mettre hors d'atteinte en hauteur sous les applaudissements des spectateurs. « L'encierro » comme la « roussataïo » qui est un rassemblement de juments et de leur poulain, sont de création plus récente par les manadiers pour présenter une gamme de spectacles.

A la fin du XIXème siècle apparut la course à la cocarde avec primes. Un taureau est lâché dans l'arène porteur de cocardes, de glands... autour des cornes. L'objectif pour les raseurs consiste pour chacun d'eux à décrocher les penditifs à l'aide d'un crochet, une lame enserrée dans une poignée, pendant qu'un aide détourne l'attention du taureau. Cela est vite dit mais le taureau règne en maître dans l'arène et bondit sur tout individu présent sur son territoire avec une vitesse surprenante. Le raseteur n'a plus qu'à se mettre hors de portée par un bond vers la barrière des tribunes. Les « aficionados » saluent la vivacité de l'homme, son succès et sa prise de risque mais c'est le taureau qui reste la vedette de la course pour sa combativité et son allure fière. Les archives



ASSOCIATIONS ET ACTEURS ÉCONOMIQUES : L'ANNUAIRE VOUS ATTEND

Vous êtes une association ou un acteur ou actrice économique de Clarensac et vous n'apparaissez toujours pas dans l'annuaire de notre site internet ?

N'attendez plus, contactez le service de communication de la mairie à communication@mairie-clarensac.fr qui vous expliquera la démarche à suivre pour y apparaître !

taurines sont riches des noms de taureaux qui ont bien combattu et sont souvent rentrés au toril avec leurs cordes. La presse languedocienne se fait aussi l'écho des « carrières » des bious vedettes.

Cet article serait très incomplet si on ne citait pas le marquis FOLCO de BARONCELLI qui, au début du XXème siècle, s'est donné pour tâche de restructurer les symboles, les traditions et les valeurs de la Camargue. Il s'impliqua dans la fixation de la race des taureaux par la sélection : sa manade proposait des bêtes particulièrement combattives pour les courses de village. On lui doit aussi la création du « coumitat vierginen » de ce qui est devenu la « Nacioun Gardiano » dont il faudrait

un autre article pour vanter la vitalité et l'originalité dont le but est « maintenir » et glorifier le costume d'Arles, les us et coutumes de la Camargue, les traditions taurines, maintenir la langue d'oc et propager la doctrine « félibréenne ».

CULTURE ET TRADITIONS

Deux derniers mots sur nos manifestations culturelles.

La fête votive d'août a été une belle réussite. Cette année le nouveau comité des jeunes a participé à cette manifestation, nous attendons qu'il s'investisse de plus en plus dans notre vie culturelle avec une vision « rajeunie » des besoins des clarensacois.

L'année prochaine le nouveau club

taurin, qui vient de voir le jour, apportera lui aussi son expérience dans la manifestation des traditions taurines qui font la richesse de notre Occitanie. Ils sont motivés et ont de beaux projets

Le programme culturel a été publié dans le dernier numéro de juillet. En cette fin d'année il se poursuit par le marché de Noël les 25 et 26 novembre avec la présence du Père Noël et un spectacle pour les enfants. Un concert classique avec un duo de guitaristes dans l'église le 9 décembre viendra terminer notre programme annuel dans l'espoir de vivre une saison culturelle à Clarensac encore plus animée et conviviale.



VIVIANE BONAMI
ADJOINTE ENFANCE
JEUNESSE/SÉNIORS

RENTÉE SCOLAIRE

La rentrée des classes s'est bien déroulée. Compte tenu des effectifs, l'école maternelle a bénéficié d'une ouverture de classe. Outre l'arrivée d'une enseignante, la commune a mis en place le personnel nécessaire à l'accueil de nos chers bambins.

Les effectifs des écoles en 2023 sont :
- 143 enfants, 6 classes en maternelle,
- 281 enfants, 11 classes en élémentaire.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Les jeunes élus ont participé à un Voyage Citoyen à Paris du 24 au 26 octobre 2023 pour connaître les assemblées qui font la loi.

Ces élus du CMJ sont : ARIANE, ÉLÉNA, ESTEBAN, IKER, JULES et LÉO.



- Le 1er jour départ de la gare de Nîmes à 6h20, arrivée à Paris gare de Lyon à 9h30.

Visite du Sénat

Nous avons été invités par le sénateur

du Gard M. BURGOA à partager le repas de midi dans les salons du Sénat. Ensuite visite du Sénat avec son attaché parlementaire car le sénateur siégeait. Nous avons pu admirer le siège de Napoléon, l'immense et superbe

bibliothèque, assister à une séance de questions dans l'hémicycle et visiter le jardin du Luxembourg voisin.

– Le 2ème jour, journée détente, **visite du musée Grévin :**

A la rencontre de diverses personnalités en statues de cire : sportifs, artistes, politiques, etc.

– Le 3ème jour, **visite de l'Assemblée nationale :**

Nous avons été reçus à l'Assemblée nationale par le Député de notre circonscription M. SALA pour une visite guidée : le grand salon lieu de réception, la salle des pas perdus, la grande bibliothèque, et l'hémicycle lieu de tous les débats,

Et pour finir la journée en beauté : la Tour Eiffel où nous sommes montés au 3ème étage : Vues magnifiques sur tout Paris.

C'est une belle expérience que nous avons vécue. Nous revenons à Clarensac avec de belles images dans la tête et plein d'informations sur la préparation et le vote des lois.

SÉNIORS

Comme chaque année, à l'occasion du repas des aînés, la municipalité les invite le : **samedi 23 décembre 2023 à partir de 12h** au restaurant scolaire de l'école élémentaire Marie PAPE-CARPENTIER.

Animation par l'orchestre J-P SANDI SIXTIES.



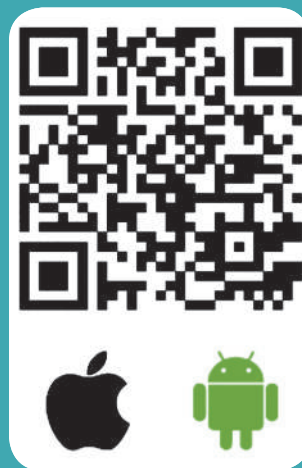
Comm'une Actu

Soucieuse de soutenir encore davantage les associations, les acteurs et actrices économiques de Clarensac, et de proposer un outil de communication complémentaire, la Mairie a fait le choix d'adhérer à l'application Comm'une actu l'année dernière.

L'adoption de Comm'une actu va permettre à Clarensac de rayonner bien au-delà de ses limites territoriales puisque des adhérents de nos associations ne résidant pas sur notre commune pourront eux aussi suivre notre actualité !

Comm'une actu est disponible gratuitement pour les smartphones de type Apple et Android.

N'hésitez pas à la télécharger en scannant le QR Code ci-dessous ou en vous rendant sur le site www.communeactu.fr. Toute la dynamique de notre village vous y attend déjà !



DÉ QUÉ SÉ DIS ?

Le Mot de l'opposition

L'OPPOSITION SOULIGNE LES DÉFIS QUI NOUS ATTENDENT

Au sein de notre communauté, l'absence de débat politique peut sembler rassurante, mais en réalité, elle masque un ensemble de problèmes majeurs qui affectent notre village. L'opposition, en tant que gardienne de la démocratie locale, souhaite attirer l'attention sur ces problèmes qui sont souvent négligés.

OUBLI DES ACTIFS DANS NOTRE VILLAGE

Il est crucial de reconnaître que notre village est composé de plus que de simples habitants. Les actifs, les entrepreneurs et les jeunes de notre communauté ne peuvent être oubliés. Ils sont la force vive de notre village, et pourtant, leurs besoins et aspirations sont souvent négligés.

L'ABSENCE DE CÉLÉBRATIONS ET DE RASSEMBLEMENTS

Il est déconcertant de constater que

notre village, de taille similaire à d'autres localités, est dépourvu de célébrations et de rassemblements communautaires. Des événements comme la «Fête de la Soupe» sont l'occasion de renforcer les liens entre les habitants, de créer des souvenirs et de célébrer notre identité collective. Pourquoi notre village ne peut-il pas s'engager dans de telles initiatives ?

L'ABSENCE DE VOLONTÉ D'ANIMER ET DE FÉDÉRER

Au lieu de chercher à animer et à fédérer la communauté, les responsables actuels semblent se contenter de gérer les affaires courantes. Notre village est en train de devenir un lieu de résidence sans âme, où l'identité se perd et le tissu associatif est mis à rude épreuve. Il est temps de réveiller notre village de ce sommeil.

L'ÉPUISEMENT DU BUDGET SANS VISION À LONG TERME

Un autre défi majeur est l'absence de vision à long terme en matière de gestion budgétaire. Les finances mu-

nicipales sont malheureusement mal dirigées, ce qui se traduit par une utilisation inefficace des ressources et une menace pour notre avenir financier.

L'opposition est ici pour rappeler à tous que le débat politique et la diversité d'opinions sont essentiels à la démocratie locale. Nous nous engageons à représenter les préoccupations des actifs, à promouvoir des événements communautaires stimulants, à restaurer notre identité villageoise et à gérer notre budget de manière responsable.

Notre village mérite un avenir prospère et dynamique, et c'est seulement grâce à une vision à long terme et à un engagement sincère envers notre communauté que nous pourrions atteindre cet objectif.

Article par Mme Epaud, Mme Serio, Mme Feurmour, M Poncy, M Querci, M Boutier, Membre de l'Opposition Municipale



Clarensac
EN YAUNAGE

**Pour vous alerter,
nous avons
pensé au coq...**

Place du Village | Clarensac utilise Place du Village, l'outil de communication simplifié des communes.

Mais plus efficace, nous avons préféré « la notification d'alertes » visible sur la WebApp de Clarensac ! Téléchargez ou consultez votre WebApp sur : clarensac.fr

LE PETIT MARCHÉ



Boulangier • Boucher • Fromager • Primeur • Etc

Tous les vendredis / Place de la Mairie



Retrouvez toutes les informations du village sur clarensac.fr

Clarensac
EN VAUNAGE

Notre petit marché a fêté sa première année



Il y a un peu plus d'un an, en conformité avec les législations et réglementations en vigueur, la commune de Clarensac mettait en place un marché des producteurs et commerçants non sédentaires.

C'était le 23 septembre 2022, Le Petit Marché naissait enfin.

Au départ 7 commerçants ont participé, à nos côtés, à cette petite aventure. La plupart sont toujours avec nous aujourd'hui : un boucher, deux primeurs, un rôtiiseur, deux traiteurs et un ostréiculteur.

Les clients sont souvent les mêmes. Ce sont des personnes d'un certain âge, la plupart, à la retraite, qui se retrouvent tous les vendredis matin entre 9h et midi, devant la Mairie. La plupart se connaissent de longue date mais ce Petit Marché crée un cercle supplémentaire d'amitié et de convivialité.

Les habitants les plus jeunes sont souvent en activité et ne peuvent se libérer le vendredi matin. Nous voyons cependant, depuis le printemps, des sportifs et sportives passer sur le marché avant ou après leur randonnée, ou bien en sortant de leur gym au Foyer. Quelques parents passent également



sur le marché après avoir amené leurs enfants à l'école.

Dans cette période d'inflation, notamment dans le domaine alimentaire, il est important de revenir à nos fondamentaux. Des circuits courts excluant les industriels de l'agro-alimentaire ; des producteurs ou distributeurs de notre région ménageant à la fois notre planète, notre qualité alimentaire et donc notre santé ; et des produits locaux à des prix contenus : c'est tout cela que vous offre le Petit Marché, tous les vendredis matin à Clarensac !



Ordures ménagères : la collecte change

Désormais, les collectes des ordures ménagères s'effectuent les mardis, à partir de 5h.

Uniquement du 1er juin au 30 septembre, un jour de collecte supplémentaire est fixé les vendredis, à partir de 5h.



ENGAGEONS-NOUS ENSEMBLE

DE TRI - DE DÉCHETS

NOUVEAUX JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS À CLARENSAC

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Jours de collecte supplémentaire du 1er juin au 30 septembre

La collecte des déchets a lieu à 5h du matin. Merci de sortir vos bacs ou sacs la veille, à partir de 19h. Les bacs doivent être rentrés dans la journée au plus tard.



Un nom pour le jardin public

En aménagement depuis plusieurs mois, le futur Jardin public situé au centre-ville est aussi en attente de son nom !

La Mairie a décidé de consulter les habitants afin de recueillir leurs propositions.

Une seule contrainte : ce doit être celui d'un poète, d'une poétesse, ou

d'une personnalité liée à l'écologie.

Si vous souhaitez proposer un nom, vous pouvez le faire par mail à lecho-dugriffe@mairie-clarensac.fr (en précisant « Proposition Jardin public » en objet), ou par courrier déposé dans la boîte aux lettres de la Mairie ou au Secrétariat (précisez « Proposition Jardin public » sur l'enveloppe).



Vers une meilleure qualité de vie collective

Clarensac est une petite ville qui s'est rapidement développée sous la pression des demandeurs de terrain pour construire leur résidence. Les équipements nécessaires ont suivi, trop lentement et pas assez on en conviendra, mais les investissements collectifs sont d'un autre ordre de prix que ceux d'un particulier et réclament du temps pour être mis en place. Cela se fait « doucement » et L'Écho du Griffon en rend compte régulièrement.

Aujourd'hui la ville est construite dans un périmètre fixé par les autorités et la loi qui interdit l'extension au détriment des terrains environnants. Mais la vie collective d'une ville ne passe

pas par les seuls équipements de salle ou de voiries, la qualité de notre vie collective passe aussi par des aménagements simples, nombreux et peu onéreux pour faciliter l'embellissement, les déplacements, les pauses, les rencontres ou la sécurité.

Vous n'êtes pas sans avoir vu les installations de bancs publics, les distributeurs de sacs à déchets, l'entretien des espaces verts ou même le jardin public central. Tout cela résulte du travail des élus dans les commissions spécialisées et de quelques demandes des habitants.

Mais nous ne pouvons ni ne devons en rester là, il faut faire plus pour une

meilleure qualité de vie collective, vos élus connaissent bien leur ville mais ce sont les habitants des quartiers qui peuvent, seuls, exprimer des vœux d'amélioration ou de menus travaux car ils sont en prise directe avec leur environnement et les premiers utilisateurs des espaces publics.

C'est pourquoi nous préparons une action pour « une meilleure qualité de vie collective » en sollicitant vos idées, vos propositions, vos remarques etc. Nous vous en dirons plus au prochain numéro !

Tous ensemble nous changerons en mieux notre ville !

Travaux route de Nîmes

Les travaux de réfection de la Route de Nîmes ont débuté le lundi

13 novembre 2023. À compter de cette date et durant la première phase

de cette réfection, le plan de déviation suivant s'applique :



Pour suivre toutes les informations concernant ces travaux, n'hésitez pas à consulter la page Voiries de notre site internet (clarensac.fr/voiries).

Yoga

Le Club de Yoga de Clarensac est une association à but non lucratif fondée en 1988. Les cours sont accessibles à toutes et tous et sont assurés par des professeures diplômées de la Fédération Nationale des Enseignants de Yoga (F.N.E.Y). Ils ont lieu à la salle du Foyer de la mairie.

- **Le lundi** : de 16h30 à 17h30 ; de 17h45 à 18h45 ; de 18h55 à 20h15
- **Le mercredi** : de 17h à 18h ; de 18h10 à 19h10
- **Le vendredi** : de 9h à 10h

Vous trouverez des informations complètes sur nos cours et nos stages sur le site yogaclarensac.com

N'hésitez pas à nous contacter yogaclarensac@gmail.com et à nous rejoindre pour un cours d'essai.

ECSE

En octobre neufs membres de l'association ont pu partir pour une semaine à Séville.

Sous un soleil éclatant ils ont pu voir les arènes la cathédrale la Plaza d'Espagne et bien d'autres. Un grand merci aux participants qui par leur bonne humeur, leur gentillesse et leur convivialité ont rendu cette semaine incroyable.



Association Vivre en Vaunage

Has-been la poterie ? Plus maintenant.

Cette activité est redevenue tendance, les bienfaits de la poterie ont encouragé hommes et femmes de tout âge à renouer avec l'argile.

La Poterie développe votre créativité et votre imagination. Vous apprenez à jouer avec les formes, les textures, les couleurs et les motifs. Vous exprimez votre personnalité et votre sensibilité à travers vos réalisations.

La poterie vous offre un contact avec la terre, un élément naturel qui vous procure du plaisir et du bien-être. Vous retrouvez le geste ancestral de modeler l'argile avec vos mains ce qui stimule vos sens et vous reconnecte à la nature.

La poterie vous apprend la patience et la persévérance. C'est une activité qui demande du temps, de la concentration et de la rigueur. Vous devez maîtriser les différentes étapes de la fabrication, du façonnage à la cuisson en passant par le séchage, la décoration et l'émaillage. Vous devez vous préparer mentalement à subir des échecs et des imprévus mais vous progresserez à votre rythme.

La poterie est une activité enrichis-

sante et relaxante qui peut vous apporter beaucoup de satisfaction et de joie. Si cela vous intéresse Suzette, maître dans son art, sera heureuse de vous accueillir les lundi et vendredi après-midi et le samedi matin pour les adultes et le mercredi après-midi pour les enfants. Des stages sont également proposés pendant les vacances scolaires les lundi, mardi et jeudi pendant 2 heures en matinée.

Pourquoi pratiquer le qi gong ?

Le qi gong est une gymnastique douce conçue pour harmoniser le Qi, l'énergie originelle qui circule dans le corps et l'esprit de chaque être humain.

Dans la tradition chinoise, le Qi (aussi appelé «Souffle») est l'une des cinq Substances circulant dans le corps par les méridiens, avec le Sang, les Liquides organiques.

Cette pratique n'est pas conçue comme un remède, mais comme une technique qui permettrait d'activer les mécanismes d'autogénération de l'individu. Elle est surtout utilisée dans la prévention des maladies ou pour améliorer la qualité de vie des patients.



Dans l'association il se pratique en salle ou à l'extérieur le jeudi matin de 10h à 11h30.

Au plaisir de vous voir dans un des ateliers. Vous pouvez venir essayer au cours d'une séance gratuite.

Christine (pour le CA)

<http://vivre-en-vaunage.blogspot.com/>
vevesecretariat@gmail.com
<https://www.facebook.com>

Les foulées du Château 2024 à Caveirac

La nouvelle édition se déroulera le 13 janvier prochain à 15h00 au départ de la Mairie de Caveirac

Le nouveau parcours de 12km proposé l'an dernier est reconduit

Pour le reste, ce qui a fait aussi le succès de l'épreuve est conservé. En particulier la course pour les enfants qui a réuni en janvier dernier près de 350 enfants issus en majorité des écoles de la Vaunage.

Bientôt les parents des différentes écoles, recevront les infos pour la nouvelle édition.

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes et tous les renseignements de la course se trouvent sur le site qui lui est consacré : www.tourpedestredecaveirac.com

Le samedi 2 décembre nous participons au téléthon à Caveirac avec une reco de la course des Foulées du Château (participation de 2 euros).

La chasse, sport, loisir et culture

La commune de Clarensac et ses 1400 Ha de plaine et de garrigues est une zone privilégiée pour la flore et la faune. Les marcheurs du dimanche et les randonneurs connaissent bien tous les chemins et sentiers qui percent le terroir et en font un lieu de détente, de calme et de repos très apprécié.

A Clarensac, il y a une association la St HUBERT qui regroupe une cinquantaine de chasseurs de la commune et des environs, qui protègent

et suivent l'évolution des espèces sur le territoire, et participent également à la surveillance des sites et au signalement des dégradations qui y sont faites.

Ils pratiquent leurs actions de chasse de septembre à décembre pour le petit gibier, et d'août à février pour la régulation des populations de sangliers. Pour cet animal classé « nuisible », des battues peuvent être demandées par le Préfet, à tout moment. Nous

savons que la cohabitation, de toutes nos activités en un même lieu et parfois au même moment, nécessite pour certains, nuisance pour d'autres, demandent information et respect de la part de tous les intervenants. Les chasseurs veulent que leurs actions de chasse évitent au maximum les risques pour les autres utilisateurs et pour eux-mêmes. Il est à remarquer que de plus en plus de promeneurs, dans la garrigue, ne sont pas du village, mais arrivent de la ville, sans



connaître les lieux, et les habitudes des habitants de Clarensac, ce qui peut créer des risques et de l'incom-

préhension de part et d'autre.

Pour ces raisons, la St HUBERT est à l'écoute de chacun, de la mairie en particulier où arrivent les doléances. Cette année est mise en place une zone-tampon à l'Est du village pour éviter les nuisances dues au bruit de coups de feu.

De même, lors des battues aux sangliers des panneaux d'information sont mis en place sur les routes et chemins, qui bordent les lignes où se placent les chasseurs, et signalent également les zones où les traqueurs et les chiens parcourent les bois, et les champs. Ces Panneaux ne sont pas des interdictions ! Ils sont mis en place pour avertir des dangers de part les tirs réalisés sur les lignes, il

est donc préférable, si cela est possible de passer par un autre chemin, quand les signaux sont en place. Il y a toujours des risques, même si les chasseurs reçoivent une formation à la sécurité, avec des stages de remise à niveau. C'est également le rôle des miradors que vous pouvez voir le long des chemins, ils améliorent la sécurité entre les chasseurs, mais aussi avec les promeneurs, leur dégradation est donc dangereuse pour tout le monde.

Toutefois, toutes ces actions, pour indispensables qu'elles soient, ne remplaceront jamais le « Fair-play » et la courtoisie entre tous les usagers de cette belle nature qui nous environne et nous nourrit.

Fred TRIAL



Clarens' Art fête ses 20 ans

Notre association de peinture se porte à merveille et vient de souffler ses 20 bougies !

C'est à l'occasion de notre exposition de peinture au Temple les 9, 10 et 11 juin 2023 que notre présidente Josiane Calazel a remercié les acteurs de notre réussite : M. Gervais, maire de Clarensac et Mme Krawczyk qui représentaient l'équipe municipale et les agents, M. Coste président du conseil presbytéral, Alain et Agnès nos professeurs et bien entendu tous les

membres du CA et les adhérents de Clarens'Art.

M. Gervais a prononcé un discours sur la richesse en associations du village mais aussi sur le constat que les bonnes volontés s'épuisent.

Geneviève Baraille a lu un joli message dans lequel elle remercie Josiane pour ses longues années d'investissement au gouvernail de l'association.

Puis ces dames se sont vu offrir des

pivoines. Yvette a reçu un gaura et nos profs un panier garni.

L'exposition riche de ses 140 œuvres a rencontré son succès habituel. Nous avons participé au forum des associations le 4 septembre 2023 et gagné ainsi 4 adhésions supplémentaires.

Ce qui a permis d'ouvrir à nouveau le 8ème atelier mis à mal par la période sanitaire. Il reste encore quelques places si le cœur vous en dit.

Escalade Clarensac Vaunage

Une rentrée riche, et une belle année qui se profile.

En fin d'année dernière le club a proposé d'accompagner les enfants en nature à la falaise de Boisseron (34) afin qu'ils découvrent ou partagent une autre pratique de l'escalade. Lors du derniers cours, nous en avons profité pour organiser l'assemblée générale durant laquelle nous avons

procédé à l'élection du bureau de l'association. C'est avec émotion que nous avons changé de président qui, comme il l'avait prévu de longue date va désormais consacrer son activité professionnelle à l'encadrement sportif, un grand merci à Nicolas Charlet-Perrez pour toutes ses actions au sein du club et bravo à Clément Lesot qui prend la présidence d'Escalade Clarensac Vaunage dont il était auparavant le trésorier.

Cette année, le club ne propose pas moins de dix créneaux hebdomadaires de cours enfants de 4 à 16 ans, et quatre créneaux adultes dont deux encadrés pour les débutants, et le perfectionnement. Ces cours ont lieu durant l'année scolaire en fin d'après-midi et en soirée au gymnase du collège. L'ensemble de nos créneaux sont animés par des professionnels diplômés et passionnés qui nous transmettent les bonnes pratiques afin de nous faire plaisir et avant tout de grimper en sécurité. Nous sommes plus de 120 licenciés dont une centaine d'enfants qui suivent les cours de Nicolas, Franck et Mathieu, nos moniteurs. Nous proposons également aux enfants et aux adultes de participer aux compétitions avec les autres clubs de la région, nous avons notamment dans nos rangs un membre du pôle espoir qui porte haut les couleurs du club lors des événements, un grand merci Alexandra pour son investissement, et la représentation d'ECV. D'autre part une nouveauté dans le fonctionnement du club, un créneau hebdomadaire est dédié à l'ouverture de voies (NDA : démontage des prises, nettoyage, et remontage pour créer de nouvelles lignes d'escalade), ce créneau est porté par un professionnel aguerri qui nous fait bénéficier de son expérience et de sa « patte », Quel bonheur pour les grimpeurs de tous âges et ce quel que soit le niveau! Enfin ECV accompagnera également les enfants sur sites naturels d'escalade au cours de trois sorties organisées et encadrées par le club qui auront lieu sur une journée chacune durant le week-end à partir du printemps. Venez découvrir ou redécouvrir la pratique avec nous, on vous attend.

Pour tout renseignement :

- contact@escalade-clarensac.fr
- Escalade Clarensac Vaunage sur les réseaux sociaux



GYM VOLONTAIRE CLARENSAC



Envie de GYM près de chez vous ?
(Ancienne cantine de Clarensac)

2 Cours
d'essai offerts

P
I
L
A
T
E



RENFORCEMENT
MUSCULAIRE



STRETCHING

Lundi : 8h45 à 9h45
Mardi : 9h00 à 10h00
18h30 à 20h00
Jeudi : 9h00 à 10h00
19h00 à 20h00

Contact et renseignements :

bergereta5@gmail.com ou 06 77 19 17 01

La Boule Di Liouns

Bilan sportif de «La Boule Di Liouns» pour l'année 2023, nous avons engagé les équipes au comité du Gard :

- Une équipe en coupe de France senior.
- Une équipe en C.D.C pétanque vétérans six rencontres.
- Une équipe en C.D.C provençale vétérans six rencontres + 1/8 de finale à Beaucaire.
- Une équipe en C.D.C open première division seniors six rencontres avec des déplacements 2 fois à Bagnols-sur-Céze et Alès.
- «La Boule Di Liouns» à été présente aux qualificatifs du Gard à Aubord, Guallargues, Milhaud, Le Caillar, Codognan et Nîmes vétérans pétanque au provençal Clarensac et Beaucaire.
- Au championnat du Gard pétanque à Saint Ambroix et Saint Paulet de Caisson.
- Au championnat du Gard provençal à Saint Hyppolite du Fort.
- Au championnat de France provençal à Balma.
- A Codognan qualificatif triplette mixte l'équipe : Martine TRULLARD, Erick MICHEL, Gilbert UCCELLO qualifié pour le championnat du Gard à Saint Ambroix.

- Le Caillar qualificatif tête à tête, le joueur Dylan VIGNAL qualifié pour le championnat du Gard à Saint Paulet de Caisson.
- A Clarensac qualificatif triplette provençal 81 équipes engagées, 7 équipes de «La Boule Di Liouns» deux équipes s'inclinent à la partie qualificative. L'équipe Sébastien BLANC, Ruddy BEUDARD, Fabien BERGOGNE qualifié au championnat du Gard à Saint Hyppolite du Fort, il seront vice champion du Gard et qualifié pour le France à Balma.
- Championnat de France provençal à Balma. «La Boule Di Liouns», s'est déplacé en force en présence de Aime LOPEZ président, Eric FLOUTIER trésorier, Serge SANCHEZ dirigeant et des licenciés Arlette BERGOGNE, Didier ROUSSEL, Patrick MATALANA, Léo RAMBAL, Christian BENET, Philipe PONT et Jean Yves ANTON chef du 3iem secteur. La poule se compose de «La Boule Di Liouns», du territoire de Belfort, de la Savoie et de l'Essonne. Malgré le froid et la pluie, une bonne ambiance cela restera un bon souvenir. Pour la première fois une équipe de «La Boule Di Liouns» qualifié au provençal pour le France.

Travail du comité directeur :

- Les 50 ans de « La Boule Di Liouns».
- 12 concours de boule pétanque et provençal.
- Lotos en duplex.
- 8 réunions du comité.

A venir

- 1 réunion du 3iem secteur au Gros du Roi le 27 octobre (élaboration du calendrier pétanque et provençal 2024).
- L'assemblée général du comité du Gard à Jonquières Saint Vincent le samedi 25 novembre.
- L'assemblée général de «La Boule Di Liouns» le dimanche 26 novembre.

Palmares de «La Boule Di Liouns»

- 2017 Ax les Thermes championnat de France triplette promotion pétanque.
- 2018 Alenya championnat territoire doublette mixte pétanque.
- 2021 Bergerac championnat de France triplette promotion pétanque.
- 2022 Rivesaltes championnat régional Occitanie triplette pétanque.
- 2023 Balma championnat de France triplette provençal.

Ô fil de ma bulle

Depuis avril 2022, l'association « ô fil de ma bulle » a amené 66 femmes sur le bateau. Les sorties se font le mercredi, de fin avril à fin juin et reprennent en septembre jusqu'à début octobre. Nous partons du ponton du Grau du Roi et nous nous dirigeons via le chenal maritime, vers Aigues Mortes. Sur le bateau, il y a 5 femmes et la promenade dure environ 1h30. Au retour une collation leur est offerte avec un cadeau. C'est sorties sont offertes aux femmes car nous ne demandons aucun frais d'adhésion.

L'objectif quand nous avons réfléchi à ce projet, était de proposer aux femmes une parenthèse maritime (bulle) dans leur parcours de soin afin de mieux les supporter et au vu des retours que nous avons eus, nous pouvons supposer que l'objectif est atteint. Il se passe des choses extraordinaires sur ce bateau. Des rires, quelquefois des pleurs, des histoires plus ou moins douloureuses,

mais surtout une sonorité et un partage exceptionnel. L'association a également proposé une journée paddle / bateau, des piques niques et envisage d'autres actions en 2024. La place du ponton et le bateau sont gracieusement mis à disposition de l'association par M. et Mme Rios.

Le 15 octobre 2023, dans le cadre d'octobre rose, l'association a organisé la seconde édition de la marche rose de la Vaunage. Ce fut un réel succès avec 685 inscrits ! Cette marche a pour but de soutenir la cause concernant le cancer et c'est pourquoi les bénéfices de cette action seront reversés à la ligue contre le cancer, l'Eri pour les soins sociaux esthétiques des malades du cancer et le centre des soins palliatifs de Carrémeau. Nous estimons que la cause est commune, et c'est en tant qu'association qui œuvre pour le bien être des femmes atteintes par un cancer que

nous avons voulu monter ce projet et redistribuer ce que nous avons récolté pour cette marche. Nous tenions également à remercier l'ensemble des bénévoles, la mairie et ses agents techniques, la police municipale, la Grappe Event, les magnifiques cavalier(e)s, les associations du village, nos sponsors, les clarensacois(e)s, pour leur soutien, car sans eux le succès aurait été moindre. Merci et rendez-vous le dimanche 6 octobre pour la troisième édition de la Marche rose de la Vaunage.

Geneviève Rios et
Christine Mathieu

- **S'inscrire pour les balades en bateau :** helloasso « balade en bateau ô fil de ma bulle saison 2024 »
- **Pour faire un don :** hello asso ô fil de ma bulle
- **Fb :** ô fil de ma bulle
Ofildemabulle@gmail.com

De ma lucarne,

Comme promis, je vous propose de vous promener 1 heure : 1 km dans le vieux village de Clarensac. Pour ceux qui ne connaissent pas ce village, sachez que si l'époque romaine lui a donné son nom Clarentiacum, qui signifie «villa sur un grand domaine», il appartenait à un romain d'origine gauloise « Clarens ».

Mais c'est au moyen-âge que Clarensac connu une certaine importance, lieu fortifié entouré de remparts. C'est dans le vieux village que nous allons.

On sort d'une maison du 13ème siècle construite dans le rempart, c'est le boulevard du Portail Bas, mais qui se trouve en haut. Là commencent les difficultés. On marche vers le Boulevard du Jeu de boules, où il n'y a pas le jeu de boules, vu qu'il est à 2 km, on continue vers la rue fermée, qui est vraiment fermée, mais si on connaît sa sortie, elle débouche vers la rue des parapluies fermés mais ici pas de problème, on ne les ouvre pas souvent les parapluies, c'est la rue la plus étroite du village, d'où son nom.

On passe maintenant devant la rue du Coin de l'Hôte, mais pas d'Hôtel, peut-être au moyen-âge ! On continue sous le porche, dite Porte du Nord qui donnait accès au village pour arriver devant la fontaine des Lions, alimentée par deux sources, la font de Bonnet et St Roman, construite en 1820, mais c'est dorénavant une fontaine alimentée par une réserve mais seule, la partie haute nous gratifie d'un épanchement, ce qui est bien dommage !

On décide de redescendre vers l'Eglise, construite en 1643, c'est le carrefour de toutes les ruelles qui descendent des remparts, puis on va vers la Tour Gazagne, seule tour ronde qui défendait la porte Sud. De là, on aurait pu voir les lavoirs s'ils n'avaient été murés ou enfouis et le puits bouché, mais un maçon malin a marqué son emplacement par une chouette gravée dans le mur. Il faut la trouver ! On remonte maintenant par la rue Du four, où l'on ne voit pas de four, à moins que ce soit celui de la pizzeria (je plaisante), on traverse la rue Doré, pas dorée, mais piétonne et étroite.

On se dirige maintenant vers la Grand Rue en passant devant le Beffroi qu'on appelle ici, la Tour de l'Horloge, pour aller vers le Temple, fermé lui aussi, construit en 1828 et le cimetière qui le jouxte, lui ouvert !

Maintenant on descend vers le village par la rue du Coin du Loup, sans avoir peur du Loup !

Voilà, 1 heure, 1 km en déambulant dans les rues.

On aurait pu aller jusqu'aux arènes qui se trouvent sur l'emplacement d'une grande mare, dite le Grand Gourd dont l'eau de la source La Calquière servait pour les sulfates de la vigne. Si le cœur vous en dit, visitez le vieux village... Il y a encore quelques petites merveilles à dénicher.

C'était de ma lucarne.



Numéros utiles

LES NUMÉROS MUNICIPAUX

Accueil :04 30 06 53 21
Cellule COVID-19 :04 30 06 53 13
Police municipale :04 30 06 53 10

LES NUMÉROS D'URGENCES

TOUTES URGENCES

Numéro européen d'urgence : 112
Numéro d'urgence par SMS (en cas de difficulté pour appeler en confidentialité, ou pour les personnes sourdes et malentendantes) : 114

URGENCES MÉDICALES

SAMU : 15
SOS Médecin (24h/24h) :3624
Centre antipoison de Marseille :04 91 75 25 25

INCENDIE

Pompiers : 18

SÉCURITÉ

Police Secours : 17
Gendarmerie de Calvisson :04 66 01 20 07

SOS Enfants disparus : 116 000
Enfance maltraitée : 119
SOS Femme battue :04 66 86 85 51
Violences conjugales :3919

URGENCES SOCIALES

SAMU Social : 115

LES AUTRES NUMÉROS

ENEDIS Dépannage :09 72 67 50 30
GRDF Urgence Sécurité :09 69 32 43 24
Eau de Nîmes métropole :09 69 36 61 02
SPIE (éclairage public) :08 00 00 50 66
Déchèterie :04 66 02 54 54

LES JOURS DE COLLECTE

ORDURES MÉNAGÈRES

mardi et vendredi, à partir de 5h

COLLECTE SÉLECTIVE

mercredi, à partir de 5h

Retrouvez
vos commerçants,
associations et
professionnels de santé
sur notre site internet !
www.clarensac.fr

ASSOCIATIONS



COMMERCES



SANTÉ



Clarensac
EN VAUNAGE

L'Écho du Griffon

10

JOURNAL D'INFORMATION
MUNICIPAL QUADRIMESTRIEL
DE CLARENSAC - DÉC. 2023
www.clarensac.fr



clarensac_



@clarensac_



facebook.com/clarensac